

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Embarque Bas-Saint-Laurent : nouvelle plateforme de mobilité lancée par le
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent**

Trois-Pistoles, le 20 septembre 2024 – Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) salue avec enthousiasme le lancement de la plateforme de mobilité en ligne Embarque Bas-Saint-Laurent, qui fut annoncé ce matin à Trois-Pistoles, par le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRDBSL) à l'occasion d'une conférence de presse. La plateforme offre un service de covoiturage à toute personne habitant ou visitant la région.

Pour rappel, le secteur des transports est le plus important consommateur de pétrole au Bas-Saint-Laurent, dont une part de 56 % était attribuée à l'utilisation de la voiture individuelle en 2016. En ce sens, offrir une offre diversifiée de transports collectifs, incluant le covoiturage, est une solution qui permet de contribuer activement à la lutte aux changements climatiques.

« Le CREBSL est fier d'avoir collaboré à l'élaboration de la plateforme de mobilité qui voit le jour aujourd'hui. Ce fut un vrai travail de concertation orchestré brillamment par le CRDBSL. Avec cette plateforme, la région se dote d'un outil supplémentaire qui sera structurant pour nos efforts de réduction de GES par la consolidation de la mobilité durable » - Patrick Morin, directeur général du CREBSL.

Lire le communiqué de presse du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRDBSL) : <https://www.crdbsl.org/102/lancement-de-la-nouvelle-plateforme-de-covoiturage-au-bas-saint-laurent/nouvelle.html>

La plateforme est disponible à l'adresse suivante : <https://embarquebsl.ca/>

À propos du CREBSL

Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent est un organisme de concertation régionale en matière de protection de l'environnement et de développement durable créé à la suite d'une volonté régionale en 1977. Aujourd'hui, il fait partie du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), qui comprend 17 CRE. À titre d'organisme-conseil, le CREBSL avise tout intervenant concerné par l'environnement et il soutient les principes du développement durable auprès de la communauté et des instances décisionnelles. Pour en savoir plus : crebsl.com

- 30 -

Contact :

Patrick Morin, directeur général
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
(418) 732-9137
patrick.morin@crebsl.com